

Rapport Forum femmes Agadez

INTRODUCTION

Après les différentes rebellions armées dans le Nord du pays, toute référence à la situation du développement local ou régional impose la prise en compte de ces d'évènements.

La question de l'insécurité résiduelle persistante accentuée, surtout par la situation actuelle du Mali, de l'Algérie et de la Libye peut avoir un impact sur le développement de cette région.

L'avènement de la 7ème République a ouvert une nouvelle dynamique d'approche participative avec la population Nigérienne .C'est dans ce cadre que le Président de la République *Issoufou Mahamadou* lors de son discours d'investiture a fait de l'instauration et de la consolidation de la Paix, une des grandes priorités de son Gouvernement, et instruis la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) à mettre tout en œuvre pour asseoir la Paix et la Sécurité dans notre Pays et plus particulièrement dans la bande sahélo saharienne.

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a organisé depuis janvier 2012 successivement à Arlit (Région d'Agadez) et Tchintabaraden (Région de Tahoua) deux fora sur la Paix, la Sécurité et le Développement. De ces deux événements il est ressorti la nécessité de donner aux femmes un rôle prépondérant dans la consolidation de la paix.

C'est dans cette optique que les femmes de la Région d'Agadez ont décidé d'organiser un Forum avec comme **thème : FEMMES, PAIX ET DEVELOPPEMENT DANS LA REGION D'AGADEZ.**

Au cours de ce forum ayant duré deux jours et regroupé les femmes élues, les leaders féminins et les chefs de groupements des quinze communes que compte la région plusieurs thèmes sur la paix et la coexistence pacifique ont été débattus,.

Ce présent rapport s'articule autour de quatre (4) points à savoir :

1. Cérémonie d'ouverture ;
2. Différentes communications ;
3. Travaux en commission
4. Recommandations

I- Cérémonie d'Ouverture

Elle a eu lieu à la bourse du travail sous la présidence du Gouverneur de la Région d'Agadez assisté par le 1^{er} vice Maire de la Communauté Urbaine d' Agadez .Comme invités d'honneur nous notons la présence du secrétaire Général de la Haute autorité à la consolidation (HACP), de la représentante du ministère de la population de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et de la Député Nationale de la Région.

Après la Fatiah prononcée pour la réussite des travaux, le vice Maire de la commune urbaine d'Agadez fût le premier à prendre la parole. Dans son allocution, il s'est félicité du choix de sa commune pour abriter ce forum et a souhaité la chaleureuse bienvenue à toutes les délégations.

Ce fut ensuite le tour de la présidente du comité d'organisation du forum qui a fait la genèse des différents conflits armés. Elle a réaffirmé la volonté des femmes à accompagner et à pérenniser toutes initiatives visant à promouvoir la culture de la paix à tous les niveaux. Elle a aussi insisté sur la nécessité de s'investir pleinement dans le processus de paix engagée par les autorités nationales et régionales.

La parole fût ensuite donnée au 1^{er} Vice Président du Conseil Régional qui a rappelé la définition de la Paix retenue par les Nations Unies qui et qui doit nous interpeller tous. Cette définition se traduit comme suit : <<la Paix n'est pas une absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice>>. Il a demandé aux participantes d'être les ambassadrices de la paix dans la région partout ou de besoin. Il a aussi réaffirmé la volonté du Conseil Régional à accompagner les femmes en particulier et tous les fils de la région dans toutes les entreprises de Paix et de développement de la région.

Le secrétaire général de la Haute Autorité à la Consolidation de la PAIX assurant L'intérim du Président de la dite institution a, quant à lui mentionné dans son intervention que le Président de la République et son gouvernement font de la Paix une priorité. Il a décrit les missions de son institution et a réaffirmé la disponibilité de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) à accompagner toute initiative visant à consolider la paix au Niger.

Enfin la parole fut donnée au Gouverneur de la région d'Agadez, le Colonel Major Maikido, qui a tout d'abord transmis les salutations du chef de l'Etat et de son Gouvernement à tous les participants.

Il a aussi exhorté les femmes de la région à étudier avec une attention toute particulière les thématiques et à prôner et véhiculer la culture de la Paix dans la région en particulier et dans le pays en général.

Il a démontré que malgré que la femme soit la première victime des conflits, elle peut, si elle le veut, pacifier son espace vital, parce qu'elle est mère, épouse, sœur, et fille, donc, ayant accès à tous, elle est le centre de gravité de la famille.

Tout en déclarant ouverts les travaux du Forum sur la Paix et développement des femmes de la région d'Agadez, il a pris l'engagement de rester disponible pour toutes les propositions visant à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens afin qu'Agadez retrouve toutes ses lettres de noblesse

Après la pause et le retrait des invités, un bureau de séance a été mis en place. Ce bureau est présidé par Mme Bembello Agnès secondée d'une vice présidente Mme Sidikou Fati et de deux rapporteurs Mme Fati Kelessi et Mr Abdou Médji. Puis les participants ont suivi les communications inscrites dans les travaux du forum.

II les différentes communications

2 - 1 Causes et Conséquences des conflits sur la vie socio-économique des femmes de la région d'Agadez

Cette thématique a été présentée par Mme Amina Mohamed qui, dans son exposé a fait la genèse des conflits qui ont ébranlé la région d'Agadez depuis les années 90. Elle a aussi évoqué les causes des différents conflits armés à savoir la discrimination dans le recrutement au niveau des sociétés minières, la pauvreté, le chômage, l'expropriation des terres au profit des miniers sans compensation, les conséquences écologiques des exploitations minières, etc. avant de proposer les solutions pouvant contribuer à la culture de la Paix...

2-1-1 Les conséquences des conflits

En termes de conséquences, elle a évoqué entre autres :

- les pertes en vies humaines
- la prostitution forcée, viol, humiliation exposant les femmes aux Maladies Sexuellement Transmissibles..
- la déscolarisation et non scolarisation de la jeune fille
- la destruction des moyens de production et de subsistance
- la destruction des activités socio-économique

2-1-2 Les solutions

La présentatrice a proposé les solutions suivantes :

- ✓ Franche collaboration entre nos forces de défense et de sécurité et les populations.
- ✓ Réinsertion socioprofessionnelle et économique de la jeunesse locale ;
- ✓ Valorisation les rôles des chefs traditionnels et religieux et leaders d'opinion :
- ✓ Enseignement et développement de la culture de la paix à tous les niveaux (famille, campement, village, commune, département, région),
- ✓ La recherche permanente du financement des programmes de développement intégrés dans la région par l'Etat et ses Partenaires.

2-2 Restauration d'une paix durable à travers l'implication de la femme :

Stratégies et perspectives

La présentatrice de cette deuxième thématique, Mlle Amina Diouf, a, quant à elle axée son intervention sur le rôle de la Femme dans la prévention des conflits armés et son implication dans la pérennisation de la Paix.

De prime abord, elle a insisté sur le lien étroit qui existe entre la Paix et le développement : « il n'y a pas de développement sans paix et aucune paix ne peut être durable si elle n'est pas soutenue par le développement »; car La paix est un état de calme, de Tranquillité, une absence de perturbation ou de conflit.

La présentatrice soutient que la paix commence avec soi-même et généralement on donne ce qu'on a. Si une femme n'a pas de paix dans son cœur, elle ne pourra pas en donner...

La conférencière a ensuite défini le rôle que peuvent jouer les femmes en tant que mères, épouses, filles, et donneuses de vie, elles sont l'ultime rempart de tous les conflits

2-2-1 stratégies

- Favoriser une éducation plus juste et meilleure pour les filles ;
- Amener tous les types de médias à s'engager pleinement en faveur du développement et de l'émancipation des femmes ;
- Encourager les artistes et les professionnels des médias à contribuer à promouvoir la culture de la paix.

Aussi, pour mieux impliquer les femmes, Mlle Diouf a formulé les recommandations ci-après :

- ✓ Appuyer l'implication des femmes aux négociations de paix car les femmes rencontrent beaucoup d'opposition quand il s'agit de participer aux négociations officielles de paix.
- ✓ Accroître la participation des femmes au règlement des conflits et à la prise de décisions, notamment en nommant des femmes dans des postes de décisions liés aux négociations de paix et à la réconciliation nationale
- ✓ Former les femmes aux techniques de négociations
- ✓ Favoriser une éducation plus juste et meilleure pour les filles en mettant en place des politiques permettant aux filles de fréquenter en grand nombre et poursuivre leurs études jusqu'à terme.
- ✓ Favoriser le développement d'environnements sociaux, politique et culturel qui soutiennent les efforts des femmes en matière de paix et permettant de garantir des acquis durables en faveur de l'égalité des genres
- ✓ Sensibiliser le personnel féminin porteur de tenue et les épouses des FDS en les encourageant à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits et en les associant dans les activités organisées en matière de construction de la paix.

2-2-2 LES PERSPECTIVES

En terme de perspectives, sur le plan national la présentatrice préconise que les femmes leaders de toutes les régions s'inspirent de l'initiative «<<partners in peace >> (partenaires de paix) en vue de créer des opportunités pour que les femmes soient intégrées dans le processus de paix.

Elle a aussi fait allusion à la quatrième conférence des Nations Unies sur les femmes (Beijing, 1995) qui a estimé que les femmes et les petites filles sont particulièrement touchées par les conséquences des conflits en raison de leur place dans la société et de leur sexe.

Elle s'est aussi apaisantie sur la résolution (1325) du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui reconnaît que le maintien et la promotion de la Paix et de la sécurité exigent la participation des femmes aux prises de décisions et appelle tous les acteurs à adopter une perspective tenant compte de cet élément.

En conclusion la conférencière a terminé ses propos en formulant le vœu que le gouvernement du Niger, ainsi que la communauté internationale repensent la Paix selon une perspective Féministe, vu la place de choix qu'occupe la femme dans la région d'Agadez

Dans les débats qui s'en sont suivis, les participants ont dans leur majorité dénoncée la mauvaise répartition des richesses, le manque de confiance entre les dirigeants et leurs administrés, le manque de recrutement dans les sociétés minières de la place pour résorber le chômage, le non application effective des accords de paix et demandé la mise en place d'un comité de suivi des recommandations du forum.

2-3 Place de la femme dans le développement régional et local

Au cours de son intervention, la présentatrice de la deuxième thématique «<<Place de la Femme dans le développement Régional et Local >>. a mis l'accent sur la place de la Femme dans le développement régional durable. Elle a abordé trois points à savoir :

- ✓ La définition des concepts
- ✓ Quelques dimensions du développement local au Niger
- ✓ La Femme et le développement régional et local

Selon la présentatrice, le niveau local est le lieu de responsabilité, lieu d'initiatives pour les acteurs locaux, lieu de négociations etc...

C'est un lieu exigu où le sentiment d'appartenance est très fort car les investissements touchent une petite localité comme la municipalité ou une collectivité coutumière.

Toujours selon la présentatrice, le développement local c'est la voie du pragmatisme. C'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population locale que le développement pourra réellement répondre aux besoins des populations.

Le processus de développement local s'articule autour de trois dimensions à savoir, l'espace, le temps et les acteurs.

Il a pour objectifs de :

- ✓ Améliorer le cadre de vie des citoyens de la communauté pour qu'ils puissent profiter d'un environnement sain et agréable
- ✓ Améliorer le milieu de vie des populations pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui offre un meilleur espace social et culturel
- ✓ Assurer les créations d'emplois et leur répartition dans l'espace et le temps
- ✓ Dans la mise en œuvre du développement régional et local, les pouvoirs publics font recours aux approches descendantes et ascendantes.

Au cours de cette présentation, ces notions de développement local par le << haut >> ou approche descendante et développement local par le << bas >> ou approche ascendante ont aussi été explicitées. Au niveau de la première approche l'Etat est au centre du processus. Cette approche se traduit par :

- ✓ La création de dispositifs spécifiques chargés de promouvoir la participation de la population au moyen de l'animation rurale et du développement communautaire
- ✓ La définition de programmes sectoriels censés répondre aux attentes des bénéficiaires dans les domaines économique et social

- ✓ La création de structures (coopératives par exemple) pour donner un cadre officiel de participation populaire.

Cette approche a montré ses limites puisqu'elle mobilise peu les ruraux car elle ne correspond pas à leurs préoccupations quotidiennes. Ce constat a amené l'Etat et ses partenaires à se tourner vers la décentralisation et la responsabilisation des populations à la base.

Dans ce cadre, le développement local se caractérise par cinq déterminants :

- ✓ La reconnaissance des acteurs locaux
- ✓ La revalorisation de l'échelon local
- ✓ Le transfert du pouvoir de décision et des moyens
- ✓ L'intégration de différentes échelles de temps
- ✓ les approches multisectorielles et inter-liées

Aussi, la présentatrice a fait remarquer que quelque soit l'option de développement local retenue par les pouvoirs publics, sa réussite est conditionnée par un certain nombre de préalables dont la paix et la stabilité ainsi que l'implication de tous les acteurs notamment les femmes. Ces préalables ont pourtant été présents dans toutes les politiques publiques nationales, telles que les réformes décentralisatrices et les travaux de planification de développement au Niger.

Alors, la femme doit occuper la place qu'elle mérite pour participer efficacement au développement de son milieu d'existence. En d'autres termes, la femme et le développement local sont intimement liés.

La présentatrice a poursuivi en s'interrogeant sur le rapport qui existe entre le développement local et la femme. Elle a tenté de démontrer :

- ✓ le lien existant entre la femme et le développement local, notamment les effets et impacts des rôles joués par les femmes dans le développement.

- ✓ Les rôles que doivent jouer les femmes pour assurer la paix et la stabilité comme facteurs déterminants du développement local et régional.

Relativement aux rôles et responsabilités des femmes en tant qu'actrices du développement régional et local, les femmes d'Agadez doivent s'investir de manière concertée à garantir l'application des règles du jeu de la démocratie participative et décentralisée à savoir :

- ✓ La pleine responsabilisation des acteurs régionaux, des populations au niveau local, aussi bien dans la prise de décision que dans la mise en œuvre et le suivi des actions de développement.
- ✓ La maîtrise par les populations locales de leur propre développement pour qu'elles s'engagent à contribuer au financement des projets et actions de développement.
- ✓ La création par les acteurs intra régionaux des cadres locaux de concertation et de prise de décision.
- ✓ La mise en place par les acteurs extra régionaux et intra régionaux d'un système financier de proximité pour soutenir les actions de développement.
- ✓ La prise en compte des attentes de toutes les franges des populations par les partenaires au développement.

Selon elle, la femme doit être au cœur du développement local et régional, à ce titre, elle doit être à tous les niveaux de prises de décisions.

Les femmes doivent individuellement et collectivement assurer la paix et la stabilité comme facteurs déterminants du développement local et régional.

Enfin elle a exhorté ces sœurs à initier des actions de développements intra et Extra régionales, et a proposé des recommandations annexées.

2-4 Prévention et gestion des conflits à l'usage de l'Eau

Cette thématique a été présentée par Mr Abdourahmane Touraoua, Ingénieur en agriculture, Master en Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Le présentateur a introduit le sujet en essayant de définir la notion de conflit ou de risque de conflit lié à l'eau.

2-4-1 La notion de conflit ou risque de conflit liée à l'eau

Selon lui, il y a litige ou différend lorsqu'on est en présence de deux ou plusieurs prétentions contradictoires ou inconciliables sur un objet déterminé, ici l'eau. **Une partie avance une prétention qui est contestée par l'autre.** Tant que la prétention d'une partie n'a pas fait de contestation par l'autre partie, il n'y a pas un conflit mais simplement un risque de conflit. Dans tout conflit, les parties en présence fondent nécessairement leurs prétentions sur un droit, le droit moderne ou le droit coutumier.

Le présentateur a précisé que si les conflits liés à l'eau ont de tout temps existé, ils ont tendance à s'accroître aussi bien en nombre qu'en intensité, sous la pression de plusieurs facteurs dont :

- ✓ L'augmentation rapide de la demande en eau résultant de la pression des activités humaines
- ✓ La multiplication des situations de pollution qui réduit la quantité d'eau disponible pour toutes les utilisations
- ✓ L'effet des changements climatiques qui se traduit dans certaines régions du monde par la baisse de la pluviométrie, les sécheresses et la désertification entraînant des situations de pénuries d'eau.

Il a ensuite abordé les dimensions, les mécanismes et normes de gestion des conflits. Selon lui, la gestion des conflits revêt une double dimension à savoir :

- ✓ la prévention
- ✓ le règlement ou la résolution
- ✓ la gestion (qui doit être entendue comme étant à la fois la prévention et le résolution du conflit).

2-4-2 Typologie des conflits

L'exposant a cité les types de conflits suivants :

- Les conflits dus à l'utilisation semi-permanente qui pousse l'utilisateur à

s'approprier le point d'eau.

- La pollution de l'eau par certains acteurs au préjudice d'autres.
- Les conflits internes qui surgissent généralement entre communautés
- Les conflits interpersonnels qui interviennent quand deux personnes s'opposent
- Les conflits intergroupes quand les communautés s'opposent à une ONG ou des sociétés.

Par rapport aux mécanismes et aux normes de gestion des conflits, on note que la gestion des conflits s'opère au moyen de normes sociales préalablement convenues. Elle peut ainsi s'opérer soit selon le droit coutumier traditionnel, soit selon le droit moderne.

Selon le conférencier la coexistence de ces deux droits peut être source de multiplication des risques de conflits vu que souvent les acteurs fondent leurs prétentions sur des droits différents.

Le présentateur a, ensuite abordé la question de la gestion des conflits liés à l'usage de l'eau, d'abord au niveau national.

Il a abordé les différents mécanismes juridiques de gestion des conflits, tout en présentant d'abord les règles de prévention, ensuite les institutions, mécanismes et procédures de prévention et règlement des conflits.

Le conférencier a clôturé sa présentation par la présentation d'une étude de cas portant sur l'ordonnance n° 2010-09 du 1^{er} Avril 2010 portant CODE DE L'EAU au NIGER.

Au cours de cette dernière partie, le conférencier s'est apaisanti sur la définition des concepts, le cadre institutionnel de gestion de l'eau et sa composition avant d'aborder les aspects relatifs au règlement judiciaires des conflits liés à l'eau.

Relativement au règlement judiciaire, le présentateur a fait remarquer la faiblesse du recours à la justice due à l'ignorance de la population et de l'existence des mécanismes juridiques, la méfiance vis-à vis du juge, le recours privilégié au règlement amiable, la non reconnaissance du droit des associations à ester en justice.

2-4-3 Les Préventions

Consistent à trouver des mécanismes pour contenir les risques avant qu'ils ne **dégenèrent** en conflit. Dans tous les cas l'application des droits traditionnels et modernes s'imposent et constituent les seules voies de recours.

Il faut noter que des débats fort enrichissants ont suivi ces différentes présentations,

III- les travaux en commission

Après épuisement des communications , la présidente a reparti les participants en quatre groupes pour travailler sur les quatre thématiques retenues. Chaque groupe a présenté en plénière les résultats de ses travaux

.

IV - RECOMMANDATIONS

4.1 N° 1 RELATIVE AU LEADERSHIP FÉMININ :

- Considérant le faible taux d'alphabétisation des Femmes
- Considérant le niveau élevé de vulnérabilité socioéconomique des femmes
- Considérant la faible scolarisation de la jeune fille
- Considérant la faible implication des femmes dans la gestion des conflits
- Considérant la méconnaissance des textes protégeant les femmes et les enfants
- Considérant le taux de chômage élevé des jeunes et des femmes
- Considérant la nécessité de cultiver la paix à tous les niveaux

Le forum recommande à l'État et aux partenaires techniques et financiers

- Promouvoir l'alphabétisation des femmes
- Appuyer les activités génératrices de revenu au profit des femmes
- Suivre la scolarisation de la jeune fille par les parents et les enseignants
- Impliquer pleinement les femmes dans la prévention et la gestion des conflits
- Vulgariser et promouvoir les textes protégeant les femmes et les enfants
- Recruter les jeunes sans emploi dans les sociétés minières de la place
- Renforcer les capacités des femmes leaders afin qu'elles soient plus aptes dans la prévention et la gestion des conflits

Inculquer la culture de la paix dans l'éducation des enfants

Le forum

5. 2. RECOMMANDATIONS N° 2 RELATIVE A LA RESPONSABILITÉ DES FEMMES DANS LA GESTION DES CONFLITS LIÉES A L'EAU :

- Vu l'implication des femmes dans l'usage de l'eau
- Considérant l'opérationnalisation du programme 3N du Président de la République qui exige une grande exploitation des ressources en eau
- Vu le souci des femmes de la région pour une gestion rationnelle de l'eau

LE FORUM RECOMMANDE A L'ÉTAT :

- L'accélération de la mise en œuvre du plan d'action National de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE), conformément à l'ordonnance n° 2010-09 du 1er Avril 2010 portant code de l'eau au Niger

4. 3. RECOMMANDATIONS N° 3 RELATIVE AU LEADERSHIP FÉMININ

- Considérant la nécessité de respecter les engagements pris à l'égard des populations
- Considérant l'importance de la formation professionnelle des femmes
- Considérant le taux d'échec des jeunes scolarisés
- Considérant l'importance des cantines scolaires
- Considérant l'insécurité résiduelle dans la région et particulièrement sur le tronçon Agadez – Bilma
- Considérant l'utilité des concertations entre les femmes
- Considérant le manque de concertation entre les partenaires de l'école

LE FORUM RECOMMANDE à l'État et aux partenaires techniques et Financiers :

- Respecter les engagements pris à l'égard de la population
- Créer des écoles professionnelles pour la formation des femmes
- Créer des écoles de deuxième chance aux élèves renvoyés
- Créer les cantines scolaires et des internats dans les écoles rurales
- Sécuriser le tronçon Agadez – Bilma

- Créer un comité régional de concertation des femmes
- Interpeller les partenaires de l'école (AME, COGES et APEetc.) à veiller à ce que les enseignants du public ne privilégient pas le privé au détriment du public.

groupes de travail avec des sous thèmes et a proposé à la plénière des recommandations qui ont été amendées et adoptés en plénière.

LE FORUM

4. 4. RECOMMANDATIONS N° 4 RELATIVE AU RÔLE DES FEMMES DANS LE DÉMINAGE :

- Considérant le manque d'implication des femmes dans opération de déminage
- Considérant le manque de formation en matière de déminage
- Considérant le déminage en cours dans la région

LE FORUM RECOMMANDE à l'État et aux partenaires techniques et financiers :

- Recruter les femmes comme agents relais communautaires pour l'opération de déminage
- Renforcer les équipes en moyens techniques et financiers afin de mieux réussir les opérations de déminage

LE FORUM

SERMENT D'AGADEZ

Nous femmes de la région d'Agadez prenons solennellement l'engagement de rester solidaires et unies afin d'asseoir une paix définitive propice à un développement durable.

Restons disponibles à accompagner l'État du Niger et ses partenaires dans toutes les initiatives visant à renforcer la sécurité, la paix et le développement au Niger en général et dans la région d'Agadez en particulier,

Nous nous engageons à compter de ce jour 14 octobre 2012 à rester fidèles à notre serment.

Conclusion :

Au cours de ce forum, des stratégies durables de maintien de la paix dans la région d'Agadez par les femmes ont été définies et des stratégies pour un développement durable dans la région avec la participation des femmes ont été déterminées. Elles l'ont exprimé de manière solennelle à travers un engagement formel qu'elles ont appelé le SERMENT D'AGADEZ dans lequel elles précisent : qu'elles soient leaders d'opinion, qu'elles soient personnalités influentes régionales et locales, qu'elles soient ménagères ou fonctionnaires, qu'elles soient riches ou pauvres, toutes les femmes d'Agadez doivent participer activement au processus de recherche de paix et d'un développement durable de leur terroir.

La clôture a été présidée par le Secrétaire Général du gouvernorat d'Agadez qui après la lecture des Recommandations ci-dessous a félicité au nom du gouverneur empêché les participants de la qualité des résultats obtenus